



Les Arcs, le 3 mars 2015

Monsieur le Maire vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

Lundi 9 mars 2015, à 18h30, salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

	Délégation au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
15.01.01	Débat d'orientation budgétaire
15.01.02	Demande de subvention pour l'élaboration du document unique
15.01.03	Demande de subvention au Conseil général – Aménagement de la place Général de Gaulle
15.01.04	Demande de subvention à M. le Sénateur Pierre-Yves COLOMBAT au titre de la réserve parlementaire – Création d'un réseau d'eaux pluviales au droit de la maison de retraite l'Entraide Salésienne
15.01.05	Attribution de subvention au Collège J. Prévert
15.01.06	Désignation d'un délégué du conseil municipal au conseil d'administration du collège J. Prévert
15.01.07	Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques – protocole d'accord avec la commune de Trans en Provence
15.01.08	Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques – protocole d'accord avec la commune de Roquebrune sur Argens
15.01.09	Renouvellement de la convention avec la S.P.A.
15.01.10	Projet de concession pluriannuelle de pâturage en forêt communale des Arcs relevant du régime forestier
15.01.11	Etablissement de cautions pour la location de salles
15.01.12	Convention avec le centre de gestion du var – Examens psychotechniques
15.01.13	Constitution de servitudes au profit de la commune
15.01.14	Approbation du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU
	Questions diverses